

Au sommet franco-britannique de vendredi, en plein milieu des annonces concernant la coopération militaire bilatérale, le président Hollande a frôlé le crime de lèse-majesté, en osant prétendre que « Le drone de combat préfigure ce que pourrait être une Europe de la défense ». Pour les Britanniques, coopérer, pourquoi pas, mais n'évoquons surtout pas l'Europe, et en particulier pas en l'associant aux questions de défense.

Ils ne voient que deux usages possibles, de préférence simultanément, à cette prétendue Europe de la défense. D'une part comme agence civilo-humanitaire de l'OTAN. De l'autre, en tant que courroie de transmission des injonctions US en vue d'améliorer les capacités militaires des supplétifs européens de l'Amérique. Le reste sont des chimères dangereuses, à éliminer au plus vite.

Afin de bien illustrer l'incompatibilité persistante des deux visions, française et britannique, rappelons juste le compte rendu fait par les deux ministres délégués aux affaires européennes sur le déroulement du sommet « défense » de décembre dernier.

Pour le Français Thierry Repentin, « *le premier ministre britannique a abordé le sommet en cherchant à introduire différents amendements visant à affirmer une priorité à l'OTAN, à subordonner la politique de défense et de sécurité commune à l'action de celle-ci* », mais « *nous avons quant à nous refusé le langage inféodant la PSDC à l'OTAN* ».

Dans le même temps, son homologue britannique rassure les parlementaires de Sa Majesté que, dans les conclusions du sommet, « *nous avons un langage qui marque clairement la primauté de l'OTAN dans la défense européenne* ». C'est là tout le charme de l'entente cordiale entre les deux rives de La Manche.

NB : Les références à l'OTAN sont en effet omniprésentes dans les conclusions du dernier Conseil européen. Si, pour la plupart, elles reprennent les expressions alambiquées qui avaient déjà été employées ici ou là dans les textes officiels depuis un bon moment, il n'en reste pas moins que leur nombre et leur visibilité ont remarquablement augmenté par rapport au projet de texte mis au point trois jours auparavant.

Ainsi, dans la version définitive :

- « La PSDC continuera à se développer en pleine complémentarité avec l'OTAN dans le cadre agréé du partenariat stratégique entre l'UE et l'OTAN et dans le respect de leur autonomie de décision et de leurs procédures respectives. » (absent du projet de texte)
- « *Pour que l'UE et ses États membres puissent faire face [aux nouveaux défis en matière de sécurité], en concordance avec les efforts de l'OTAN* ». (absent du projet de texte)
- « *utiliser plus efficacement les ressources disponibles et de garantir l'interopérabilité, y compris avec les principales organisations partenaires telles que l'OTAN* ».
- « *... présenter d'ici la fin de 2014 un cadre d'action approprié, en parfaite cohérence avec les processus de planification existants de l'OTAN* » (au sujet de la planification de la défense)
- « *l'élaboration de normes industrielles dans le domaine de la défense, sans double emploi avec les normes existantes, en particulier les normes de l'OTAN* ». (absent du



L'Europe de la défense, éternelle pomme de la discorde entre la France
et le Royaume-Uni

projet de texte...)

Crédit photo : Ministère de la Défense britannique. Sargeant Dave Rose - RAF.